

Ewa Ciszewska
Université de Silésie
Katowice

L'inchoatif et les moyens de son expression en français

Abstract

The aim of this article is a description of linguistic and grammatical ways of expressing inchoativity in contemporary French. Resigning from the traditional division into grammatical aspect and type of action (Aktionsart), the author treats the inchoative aspect as a complex structure consisting of a temporary concept and a constant one. The temporary concept holds a dominant position and is able to determine whether a given structure assumes a perfective aspect. In French the inchoative aspect may be expressed through many different forms like: inchoative verbal stems (*x s'évanouit, x naquit, x rougit*), derived reflexive forms of resultative verbal stems (*x s'inquiéta, x s'ouvrit*), continuous verbal stems connected with a passé simple grammatical morpheme (*x marcha, x chanta*), constructions composed of a verb in passé simple and an adjective (*x tomba malade, x devint rouge*), constructions composed of a verb and an infinitive (*x commença à pâlir*) as well as through various constructions composed of verbal forms in passé simple and nominal elements (*x se mit à l'arrosage, prit peur, x éclata en sanglots, le soleil se teinta de rouge, le silence écrasant régnait d'un seul coup*).

Keywords

Tense, aspect, perfective, inchoativity, type of action, past tense.

Le but de notre travail est la description de l'inchoativité et des moyens lexicaux et grammaticaux par lesquels elle peut être exprimée en français.

Traditionnellement, dans les études sur l'aspect, aussi bien dans les langues slaves que dans d'autres langues, l'inchoativité fait partie des modalités d'action (aspect lexical) qu'on oppose à l'aspect grammatical (perfectif ou imperfectif). L'aspect lexical permet de diviser les verbes selon la manière dont se déroule l'action et de distinguer les verbes duratifs, inchoatifs, sémelfactifs, itératifs, terminatifs, ponctuels, etc. Ainsi par le terme inchoatif, on désigne une forme verbale qui indique le début d'une action ou d'un état. L'aspect lexical peut être

exprimé par les préfixes, suffixes, lexèmes verbaux, locutions adverbiales, etc. L'aspect grammatical, par contre, permet de diviser les verbes en perfectifs (l'action est globale, elle est vue de l'extérieur) et imperfectifs (l'action est vue dans son déroulement).

La distinction des deux aspects semble convenir parfaitement au français : l'aspect lexical se rapporte au lexème verbal et à d'autres éléments de la phrase comme par exemple déterminants ou adverbes, et l'aspect grammatical se rapporte aux morphèmes des temps (du passé simple ou du passé composé et de l'imparfait). De cette manière, un verbe qui apparaît dans un contexte donné, peut être analysé comme appartenant à un aspect lexical et un aspect grammatical. Par conséquent, dans :

(1) *L'enfant s'est endormi à 10 heures.* (C. Marque - Pucheu, 1999 : 235)

on considère que le verbe *s'endormir* est à l'aspect perfectif avec modalité inchoative, et dans :

(2) *L'enfant s'endormait quand la sonnerie a retenti.* (ibidem)

il est à l'aspect imperfectif avec modalité inchoative.

Le verbe français *s'endormir* semble être l'exemple parfait d'un verbe inchoatif car il constitue le résultat de la composition où, au lexème verbal duratif de base (verbe *dormir*), on ajoute le préfixe (*en-*) qui modifie son sens, exactement comme cela se fait dans les langues slaves.

Néanmoins, la question qui se pose est de savoir si dans (2), il est toujours question du début de l'action de dormir et si on peut toujours parler de l'inchoativité. La phrase (2) décrit la situation où le processus de s'endormir a été interrompu par un événement extérieur et on ne peut pas dire que l'enfant a déjà commencé à dormir. La forme *il s'endormait* indique le passage progressif entre l'état de veille et l'état de sommeil et il est impossible de préciser dans quel état se trouvait l'enfant au moment de la sonnerie ; mais il est incontestable qu'il n'a pas encore franchi le seuil du sommeil. La forme *il s'endormait* n'indique donc pas le début de l'action de dormir, mais la phase préparatoire qui le précède. Elle peut être paraphrasée par :

(2a) *L'enfant était en train de s'endormir quand la sonnerie a retenti.*

et peut être aussi comparée aux phrases du type :

(3) *Marc sortait du bureau quand la sonnerie a retenti.*

(4) *Marie lavait la vaisselle quand la sonnerie a retenti.*

Les phrases (3) et (4) indiquent aussi le passage entre deux états : *Marc est au bureau* et *Marc est dehors* et *la vaisselle est sale* et *la vaisselle est propre*, mais les verbes *sortir* et *laver* ne sont pas considérés comme inchoatifs.

Prenons un autre exemple :

(5) *Elle entra dans la chambre funéraire et à la vue de sa mère défunte, elle pleura.*

La forme *pleura* indique l'inchoativité, on insiste sur le début de l'action et on peut la paraphraser par : *elle se mit à pleurer* ou *elle commença à pleurer*. Cependant, contrairement aux théories traditionnelles de l'aspect lexical, dans (5), l'inchoativité n'est pas exprimée par le lexème verbal (*pleurer* est duratif), mais par le morphème grammatical du passé simple.

Les difficultés dans la distinction entre l'aspect lexical et grammatical apparaissent également dans les études concernant les langues slaves (cf. S. Karolak, 1992). Cela est dû entre autres à la richesse d'exposants formels, car il est extrêmement difficile d'établir quels préfixes véhiculent la modalité d'action ou l'aspect grammatical. D'autre part, il existe des verbes perfectifs ou imperfectifs comme en polonais *mówić* et *rzucić* (cf. S. Karolak, 1997b) qui ne contiennent dans leur structure aucun élément aspectuel formel. Dans ces verbes, ce sont donc des lexèmes verbaux et non des morphèmes grammaticaux qui véhiculent l'aspect grammatical. C'est pourquoi, dans ces travaux, Karolak propose d'abandonner la distinction traditionnelle en aspect et en modalité d'action et de considérer ces deux notions conjointement.

En prenant comme point de départ la conception guillaumienne du temps impliqué, indispensable à l'existence d'un procès, qui peut être extrêmement court, mais qui ne peut pas être réduit à zéro (G. Guillaumé, 1964 : 47), on peut distinguer l'aspect momentané qui est propre au concept d'instant et qui caractérise des événements ponctuels tels que l'atteinte d'une cible par un projectile ou l'explosion d'une bombe (S. Karolak, 1997a : 137). L'aspect momentané s'oppose à l'aspect continuatif qui est propre au concept de continuum temporel, c'est-à-dire à « l'ensemble ouvert d'instants contigus orientés » (ibidem). Il caractérise des états de choses continus tels que le sommeil, la vie, le travail (ibidem). Les concepts d'instant (momentané) et de continuum temporel (continuatif) sont primitifs et tous les autres concepts en sont dérivés. Ainsi le concept inchoatif est complexe et il se compose du concept momentané (l'idée de point initial, d'événement) et du concept continuatif (l'idée de continuité qui en résulte). Les concepts simples forment des structures hiérarchiques que nous appelons *configurations*. Parmi ces concepts simples, il y en a toujours un qui se trouve en position dominante. Chaque concept faisant partie de la configuration y apporte son propre aspect et l'aspect de la structure complexe est celui du concept dominant. Les aspects dominés ne sont pas pour autant effacés et ils en font bien partie.

La configuration inchoative est donc composée de deux aspects (éléments aspectuels) : momentané et continuatif. L'élément momentané est dominant et indique le début de l'état Q ou de l'action R, et l'élément continuatif est dominé et indique l'état Q ou l'action R. L'élément momentané peut être paraphrasé par l'expression *commença à* lorsqu'il s'agit du début d'une action ou par *devint* quand il est question du début d'un état. L'élément continuatif peut être traduit par l'état Q (différent de l'état presupposé P) ou par *faire qch* qui indique l'action R, p.ex. :

x s'endormit = x commença à dormir
x s'empourpra = x devint rouge (pourpre)

La forme *il s'endormait* représente un concept plus complexe que le concept inchoatif, puisque, à côté de l'élément momentané indiquant le début du sommeil et de l'élément continuatif indiquant l'action de dormir, il y a un troisième élément désignant la phase préparatoire. Cet élément est continuatif et dominant, mais il n'efface pas la valeur aspectuelle des deux autres éléments dominés. Dans cette nouvelle configuration, le début de l'action et l'action elle-même, ne sont pas présentés comme ayant déjà eu lieu. Ils apparaissent comme probables, virtuels et on suppose qu'ils deviendront réels si rien n'interrompt la phase préparatoire. L'élément continuatif dominant désignant la phase préparatoire, c'est-à-dire le passage entre deux états, peut être traduit par *il se passe qch* et la configuration (que nous proposons d'appeler télique) peut être paraphrasée comme suit :

il se passe avec x qch, tel que cela est supposé entraîner le fait que x deviendra Q

Ainsi :

(2b) *x s'endormait* = il se passait avec x qch, tel que cela était supposé entraîner le fait que x deviendrait endormi.

Il faut souligner que pour certaines situations inchoatives, il est impossible d'imaginer la phase préparatoire, p.ex. :

(6) **Il s'éprenait de Marie lorsqu'il rencontra Sophie.*

Cela est dû au fait que dans ce cas-là, le début de l'action d'aimer est brusque et tout à fait inattendu et il arrive sans que rien l'ait laissé prévoir.

La configuration inchoative peut être véhiculée par des radicaux verbaux inchoatifs tels que : *apparut, disparut, s'empourpra, s'endormit, s'éprit, s'éva-*

nouit, faiblit, naquit, noircit, pâlit, rougit, etc. Ces radicaux mêmes contiennent les deux éléments aspectuels (momentané dominant et continuatif dominé), alors que le morphème grammatical du passé simple n'a pas de valeur aspectuelle autonome (S. Karolak, 1997b : 185) et il ne fait que confirmer la dominante aspectuelle du radical. Voici quelques exemples :

- (7) *x rosit* = *x* devint rose : « *Ce voyage a été merveilleux. Viviane, vous êtes une fée !* » *Le visage de Viviane rosit* légèrement. (Sabatier : 49)
- (8) *x apparut* = *x* devint visible : *Ils marchaient, marchaient sans parler, de crainte d'éveiller des maléfices. De l'autre côté de cette nuit, une lumière blanche apparut. Ils virent une échelle orange phosphorescente.* (Sabatier : 58)
- (9) *x noircit* = *x* devint noir : – *Et Casimir aussi, il m'a lancé des piqûres. Le regard du Papet noircit* tout à coup. (Pagnol : 299)

La configuration inchoative peut être aussi exprimée par des radicaux verbaux résultatifs employés à la forme pronominale. La configuration résultative contient trois éléments aspectuels : l'élément momentané dominant désignant l'action (l'acte momentané du sujet), l'élément momentané dominé indiquant l'apparition de l'état Q et l'élément continuatif dominé désignant l'état Q résultant de l'action du sujet. La configuration résultative diffère de l'inchoative par le premier élément momentané dominant, désignant l'action du sujet (cette action peut être momentanée ou constituer un intervalle), qui a donné comme résultat l'apparition de l'état Q. L'action du sujet constitue la cause de l'état Q, alors que dans la configuration inchoative, l'origine de l'apparition de l'état Q reste inconnue.

Dans les exemples suivants, les formes *alluma* et *ouvrit* (radicaux verbaux résultatifs) représentent la configuration résultative :

- (10) *Le groupe électrogène cessa de fonctionner à dix heures, suivant le règlement de la Réserve. J'allumai la lampe tempête et m'installai sur le véranda.* (Kessel : 103)
- (11) *Or l'important personnage courut jusqu'au bout du couloir, ouvrit la porte et descendit sur la voie alors que déjà le train reprenait sa marche.* (Sabatier : 304)

Ces formes peuvent être paraphrasées de la façon suivante :

- (10a) *x alluma y* = *x* fit avec *y* qch, tel que *y* devint allumé
- (11a) *x ouvrit y* = *x* fit avec *y* qch, tel que *y* devint ouvert

Les mêmes radicaux résultatifs peuvent apparaître dans des constructions pronominales appelées « passives » (M. Grevisse, 1988 : 1179) ou « neutres » (M. Riegel, J.-Ch. Pellaït, R. Rioul, 1994 : 262) :

(12) *Mais, de l'intérieur, on devait guetter anxieusement mon approche, car, avant même que j'eusse atteint la porte d'accès, elle s'ouvrit et une jeune femme grande et blonde, qui portait des lunettes noires, se montra sur le seuil.* (Kessel : 36)

(13) *La lumière s'alluma et le spectateur qui avait suivi l'ouvreuse revint s'asseoir à sa place [...].* (Sabatier : 184)

Dans ces exemples, l'information concernant l'agent, son action ou la cause de l'apparition de l'état Q font défaut et on comprend que les états sont apparus sans aucune impulsion extérieure, ou que l'auteur ne souhaite pas dévoiler cette information, ou encore qu'elle n'est pas pertinente. On pourrait essayer de restituer l'agent et on pourrait déduire du contexte que la porte a été ouverte par la jeune femme et la lumière allumée par un technicien. De la même façon, on pourrait penser que le visage dans (7) ou le regard dans (9) a pris telle couleur à la suite des paroles qui ont été prononcées plus tôt. Cependant, la construction pronominale interrompt le lien de cause à effet et l'origine de l'apparition de l'état en question reste toujours approximative.

On peut donc paraphraser *s'alluma* et *s'ouvrit* comme des inchoatifs :

(12a) *x s'ouvrit* = *x* devint ouvert
 (13a) *x s'alluma* = *x* devint allumé

Ces formes véhiculent la configuration inchoative et elles constituent des structures dérivées à partir des radicaux résultatifs. La dérivation consiste à effacer le premier élément aspectuel (élément momentané), ce qui se traduit à la surface par la forme pronominale. Ce moyen de dérivation est particulièrement fécond. Voici quelques exemples :

(14) *le sourire s'accentua* (Bazin : 204) = *x* devint plus intense
 (15) *x s'adoucit* = *x* devint moins dur : *Le personnage ne s'aperçut de leur présence que lorsqu'il fut en face d'eux. Son regard s'adoucit et il se pencha pour donner un baiser sur le front de Marie-chen et toucher l'épaule d'Alain.* (Sabatier : 306)
 (16) *sa hotte s'agita* (Bazin : 146) = *x* commença à bouger
 (17) *x s'allongea* = *x* devint plus long : *Une ombre, projetée de loin par le réverbère de la rue de Bignes, s'allongea sur les pavés, précédant son propriétaire, beaucoup plus petit qu'elle.* (Bazin : 107)
 (18) *l'orage s'apaisa* (Pagnol : 192) = *x* devint moins violent

- (19) *les enfants s'attristèrent* (Sabatier : 261) = *x* devint triste
- (20) *son visage se détendit* (Bazin : 27) = *x* devint décontracté
- (21) *l'écran s'illumina* (Sabatier : 190) = *x* devint éclairé
- (22) *x s'inquiéta* = *x* devint inquiet : *Elles expliquèrent en outre à ma mère que la philosophie corrodait mortellement les âmes : en un an de Sorbonne, je perdrais ma foi et mes moeurs. Maman s'inquiéta.* (Beauvoir : 223)
- (23) *la nuit s'obscurcit* (Sabatier : 231) = *x* devint plus sombre
- (24) *les yeux se rétrécirent* (Bazin : 152) = *x* devint serré

La configuration inchoative peut être exprimée aussi par des radicaux verbaux continuatifs (exposants de l'élément continuatif) combinés avec le morphème grammatical du passé simple (exposant de l'élément momentané), p.ex. :

- (25) *x verdoya* = *x* devint vert : [...] *le vent de la mer apporta de longues pluies nocturnes, convenablement espacées ; les graines levèrent en quelques jours, puis les jeunes plants verdoyèrent.* (Pagnol : 214)
- (26) *x dansa* = *x* commença à danser : *Rassuré, Alain voulut tâter de tous les boutons l'un après l'autre. [...] Bouton rouge : des flammes dansèrent au-dessus de sa tête comme celles d'un brasier.* (Sabatier : 176)
- (27) *x battit des mains* = *x* commença à battre des mains : *Lorsqu'il parla des chevauchées futures, Manon battit des mains et cria de rire et de plaisir ; mais Aimée fit un sourire contraint.* (Pagnol : 229)

Cependant, il faut souligner que, dans le cas des radicaux continuatifs avec le morphème du passé simple, la lecture inchoative est possible grâce aux éléments du contexte. De telles formes peuvent dans certaines situations exprimer les configurations limitative et terminative, p.ex. :

- (28) *La famille reprit le chemin du Plantier, les bidons, les cruches, et la bouteille de vin. Ils marchèrent toute la journée, sur leurs ombres grandissantes.* (Pagnol : 228)
- (29) *L'enfant chanta une dernière fois la sonatine, puis il s'en fatigua.* (Duras : 122)

Dans ces exemples, la présence des compléments *toute la journée* et *la sonatine*, attire l'attention non sur le début des actions, mais sur leur fin. Les configurations limitative et terminative contiennent toutes les deux, deux éléments aspectuels : l'élément continuatif dominé décrivant l'action (ou l'état) et l'élément momentané dominant décrivant la borne qui met fin à l'action (ou à l'état). La différence entre les deux configurations consiste dans la nature de la borne qui, pour la limitative est extérieure (l'état ou l'action est interrompu

d'une façon accidentelle) ou pour la terminative, elle est inhérente à l'action (la borne indique le terme de l'action qui se termine dès qu'il est atteint). Ainsi, la forme *marcha* véhicule la configuration limitative avec des expressions indiquant la durée de l'action :

(30) *x marcha t temps* = *x faisait qch. (se déplaçait sans but) et cessa de le faire après t temps* : *Nous marcha un moment comme cela, au hasard, les bras tendus devant lui.* (Le Clézio : 49)

ou l'endroit précis jusqu'auquel le sujet s'est déplacé :

(31) *x marcha jusqu' à z (endroit)* = *x faisait qch. (se déplaçait) et cessa de le faire au moment où il atteignit z* : *L'air sucré leur avait aiguisé l'appétit. Ils marchèrent jusqu'au stand rose où un homme-pamplemousse proposait des glaces.* (Sabatier : 277)

Cette forme indique le début de l'action lorsqu'on désigne seulement la direction :

(32) *x marcha dans la direction z* = *x commença à se déplacer dans la direction z* : *Courageusement, l'écolier sauta à travers champs, marcha tout droit dans la direction où la lumière avait brillé tout à l'heure.* (Meaulnes : 68)

(33) *x marcha vers z* = *x commença à se déplacer vers z* : *Elle se leva et elle se mit à crier : « Allez-vous-en. » Dans un instant, elle allait hurler. Je marchai vers la porte et je sortis avec Claudie.* (Mandarins : 418)

ou lorsque l'endroit n'est pas indiqué :

(34) *x marcha* = *x commença à se déplacer* : *Il lui parlait avec gaucherie, mais d'un ton si troublé, si plein de désarroi, qu'elle marcha plus lentement et l'écouta.* (Meaulnes : 98)

La forme *chanta* véhicule la configuration terminative lorsqu'elle est accompagnée du complément d'objet direct et l'exemple (29) peut être paraphrasé :

x faisait qch et cessa de le faire au moment où il parvint à la fin de y

Chanta représente la configuration inchoative en l'absence d'un tel complément :

(35) *x chanta* = *x commença à chanter* : *Comme ils arrivaient à une clairière, la brume se dissipa, le soleil se mit à briller et des oiseaux chantèrent.* (Sabatier : 271)

(36) *x chanta* = *x* commença à chanter : *La patronne, tant durait leur silence, se retourna sur elle-même, alluma la radio, sans aucune impatience, avec douceur même. Une femme chanta loin, dans une ville étrangère.* (Duras : 146)

La forme *chanta* peut même exprimer la configuration limitative lorsqu'il est question de la durée de l'action :

(37) *x chanta t temps* = *x* faisait qch. (chantait) et cessa de le faire après *t temps* : *Elle chanta toute la matinée.*

Parfois, l'information concernant la durée de l'action n'est pas indiquée par une expression adverbiale, p.ex. :

(38) *Quelques jours plus tard, ils donnèrent une fête pour célébrer leur mariage ; [...] on but, on dansa, on chanta, on se déguisa.* (Beauvoir : 464)

mais le contexte est assez explicite et les actions énumérées ont eu lieu pendant la fête, donc pendant un espace de temps fermé.

L'expression adverbiale de temps indiquant la durée peut être employée aussi avec des radicaux résultatifs à la forme pronominale. Ainsi dans :

(39) *Il s'attrista un instant, regarda le front de Marie-chen, sa pure beauté, l'air résolu d'Alain, et il reprit, mais un ton plus bas : [...]* (Sabatier : 85)

la forme *il s'attrista* n'exprime pas l'inchoativité, mais la configuration limitative : *il fut triste pendant un instant.*

Dans les paraphrases, nous nous servons de la forme *commença*, qui est fréquemment utilisée dans les constructions complexes avec des noms (ou groupes nominaux) ou verbes représentant l'élément continuatif, p.ex. :

(40) *x commença F* (à faire qch.) : *Le lendemain matin, Jean Cadoret commença ses travaux de pionnier.* (Pagnol : 159)

(41) *Le bruit de la mer ressuscita de nouveau. Le rose du ciel, cependant commença à pâlir.* (Duras : 17)

À côté de la forme *commença*, on peut trouver d'autres formes synonymiques comme p.ex. *se (re)mit* (à, en), *(re)prit*, *se (re)prit* à, *attaqua* :

(42) *x se mit à aimer y* = *x commença à aimer y* : *J'avais repris confiance en moi ; et d'autre part, Zaza changea : je ne me demandai pas pourquoi ; mais d'ironique, elle devint rêveuse. Elle se mit à aimer Musset, Lacordaire, Chopin.* (Beauvoir : 209)

(43) *x se mit en marche* = *x* commença à marcher : *Sans faire craquer une brindille, elle se mit en marche, sortit du couvert des épineux, s'avança dans la clairière.* (Kessel : 30)

(44) *x se mit à l'arrosage* = *x* commença à arroser qch : *Tout le monde se mit à l'arrosage, qui parut donner des résultats immédiats, à la grande joie de l'assistance.* (Pagnol : 182)

(45) *x se remit à douter* (Sabatier : 169) = *x* commença de nouveau à douter

(46) *x prit peur* = *x* commença à éprouver le sentiment de peur : *J'étais incapable d'en deviner la nature, mais je pris peur.* (Kessel : 157)

(47) *x se prit à rêver* (Sabatier : 48) = *x* commença à rêver

(48) *x se prit de goût pour y* = *x* commença à aimer *y*

(49) *x prit la parole* (Sabatier : 33) = *x* commença à parler

(50) *l'ascension de x prit de la vitesse* (Sabatier : 140) = *x* commença à s'élever de plus en plus vite

(51) *x prit une teinte roussâtre* (Sabatier : 176) = *x* devint roussâtre

(52) *x reprit* = *x* commença de nouveau : *La lumière s'éteignit et la représentation reprit.* (Sabatier : 182)

(53) *x reprit sa marche* = *x* commença à marcher de nouveau : *Puis, majestueuse, elle reprit sa marche, enfila le couloir carrelé des mansardes [...].* (Bazin : 194)

(54) *x attaqua F* = *x* commença à faire *F* : *Il attaqua dès le lendemain l'installation du parc aux lapins.* (Pagnol : 169)

Un autre moyen par lequel on peut exprimer la configuration inchoative, ce sont des constructions complexes composées d'un adjectif (exposant de l'élément continuatif) et d'une forme verbale au passé simple (exposant de l'élément momentané). Ce verbe peut avoir la racine continuative (*se sentit, fut*) ou momentanée (*devint, tomba*) :

(55) *x se sentit bouleversé* = *x* commença à éprouver le sentiment de bouleversement : *Et Marie-chen pleura doucement. Et Alain se sentit bouleversé.* (Sabatier : 349)

(56) *x fut inquiet* = *x* devint inquiet : *L'affaire se présentait donc assez bien, mais Pique-Bouffigue fut inquiet quand l'avocat général pria les jurés « de regarder attentivement ce front bas [...].* (Pagnol : 47)

(57) *x tomba malade* = *x* devint malade : *Au début de l'année scolaire, bon-papa tomba malade. Toutes ses entreprises avaient échoué.* (Beauvoir : 207)

(58) *x devint humide* : *Marie-chen ne répondit pas. Elle ressentait les mêmes impressions indéfinies et bouleversantes. Sa joue devint humide.* (Sabatier : 259)

L'élément continuatif peut être véhiculé aussi par un nom ou un groupe nominal, et l'élément momentané est toujours véhiculé par une forme verbale au

passé simple. Dans ces constructions, les radicaux verbaux sont beaucoup plus variés qu'avec les adjectifs.

(59) *x éclata en sanglots* (Sabatier : 289) = *x commença à sangloter*
 (60) *x éclata = x commença : un orage éclata* (Mandarins : 224), *la fête masai éclata* (Kessel : 214)
 (61) *le soleil se teinta de rouge* (Sabatier : 350) = *x devint rouge*
 (62) *x partit d'un long rire* (Sabatier : 350) = *x commença à rire*
 (63) *le silence fut = le silence commença : Le silence fut de nouveau entre nous, et qui donna toute sa valeur à l'influence de la pièce où nous étions.* (Kessel : 41)
 (64) *le silence régna = le silence commença : Ensuite, même ces plaintes rauques se turent. Les lionnes s'étaient résignées. Le silence écrasant de midi régna d'un seul coup sur la savane.* (Kessel : 185)
 (65) *un sentiment S se peignit sur le visage de x = un sentiment S devint perceptible sur le visage de x : Son regard rencontra celui de l'enfant. Un sentiment d'impuissance, de faute, de souffrance, de prière se peignit sur ses traits.* (Kessel : 99)
 (66) *un sentiment S saisit x = x commença à éprouver le sentiment S : Patricia s'adressa à eux dans leur propre langue. La surprise de l'entendre chez une petite fille blanche saisit d'abord ces figures farouches.* (Kessel : 148)
 (67) *l'excitation de x tomba* (Kessel : 226) = *x devint moins excité*
 (68) *x tomba dans un état Q = x devint Q : Après les vacances de Noël qu'elle avait passées au pays basque, elle tomba dans une étrange apathie.* (Beauvoir : 254)
 (69) *x eut peur = x commença à éprouver le sentiment de peur : Mon cœur était mort et le monde vide : un tel vide pourrait-il jamais se combler ? J'eus peur. Et puis le temps se remit à couler.* (Beauvoir : 224)
 (70) *x fondit en larmes* (Pagnol : 231) = *x commença à pleurer*
 (71) *x sombra dans une angoisse* (Beauvoir : 212) = *x devint angoissé*

Lorsque les constructions de ce type sont accompagnées d'expressions adverbiales de durée, elles représentent la configuration limitative :

(72) *Il sombra, durant deux bonnes minutes, dans le silence chaud, tacheté de soleil et légèrement troublé par les premières bouffées d'harmonium qui passaient à travers les impostes des vitraux.* (Bazin : 27)
 (73) *Il eut, une seconde, envie d'ajouter : « Le savoir, le pouvoir, vous cu-mulez. »* (Bazin : 62)

Parmi les constructions complexes, il y en a où l'élément continuatif n'exprime pas l'état qui commence et qui résulte de l'événement (l'état Q), mais il désigne l'état qui le précède (l'état P), p.ex. :

(74) *x perdit connaissance*

Apparemment, cette expression ressemble à celles qui véhiculent la configuration limitative ou terminative : elle décrit l'état Q ou l'action R et le moment (l'événement) qui marque sa fin. Cependant, dans les configurations limitative et terminative, à partir de *il chantait la sonatine* ou *il marcha un moment*, il est impossible de dire quel est l'état ou l'action qui succède au moment final, ce qui n'est pas le cas pour (74). Dans (74), l'événement indique non seulement la fin de l'état de conscience, mais avant tout, il marque le début de l'état d'inconscience qui constitue l'information principale de l'énoncé. D'ailleurs, (74) se laisse paraphraser comme n'importe quelle autre expression représentant la configuration inchoative :

(74a) *x perdit connaissance* = *x devint inconscient*

alors que la paraphrase limitative est impossible :

(74b) **x perdit connaissance* = *x était conscient et cessa de l'être après t temps*

Les expressions de ce type peuvent aussi véhiculer la configuration inchoative, elles se composent le plus souvent des formes verbales *perdit* ou *sortit* et du nom (groupe nominal) qui indique l'état P :

(75) *x sortit du sommeil* = *x devint réveillé* : *Le papa soupira, sortit du premier sommeil et dit : « Mais... c'est que je m'endormirais presque. »* (Sabatier : 125)

(76) *x sortit de son mutisme* = *x commença à parler* : [...] *le Grand Ventriloque, qui devait avoir lu dans leur pensée les étonnements de ses amis, sortit de son mutisme pour ajouter quelques explications.* (Sabatier : 137)

(77) *x perdit de la force* = *x devint insignifiant* : *Enfin le proverbe lui-même perdit de sa force, avec le temps, qui distribue à toutes les mêmes rides et rend vaines les comparaisons.* (Bazin : 282)

Pour parler du début d'une action ou d'un état, l'usager de la langue française dispose de différents moyens. Le sens inchoatif est obtenu par la combinaison d'éléments lexicaux (radicaux verbaux, adjektifs, noms ou groupes nominaux) et grammaticaux (morphème du passé simple), ce qui justifie pleinement l'abandon de la distinction traditionnelle en aspect grammatical et aspect lexical.

Références

Grevisse M., 1988 : *Le bon usage*. Paris – Gembloux : Duculot.

Guillaume G., 1964 : « Immanence et transcendance dans la catégorie du verbe. Esquisse d'une théorie psychologique de l'aspect ». In : *Langage et science du langage*. Paris, Nizet – Québec : Presses de l'Université Laval, 46–58.

Karolak S., 1992 : « Sur l'opposition aspect / modalité dans les langues romanes ». In : *XX^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romane*. Vol. 1. Zurich, 345–351.

Karolak S., 1993 : « Arguments sémantiques contre la distinction aspect / modalité d'action ». *Studi Italiani di Linguistica Teorica e Applicata*, anno XXII, n°2, 255–284.

Karolak S., 1997a : « Aspect – catégorie grammaticale ? Formalisation des faits de langues ». In : J.-P. Desclés, Z. Guentchéva, S. Karolak, V. Koseska-Toszeva, red. : *Studia kognitywne*. Vol. 2. Warszawa : Slawistyczny Ośrodek Wydawniczy, 127–143.

Karolak S., 1997b : « Arguments contre la distinction : aspect / modalité d'action (aktionssart) ». In : J.-P. Desclés, Z. Guentchéva, S. Karolak, V. Koseska-Toszeva, red. : *Studia kognitywne*. Vol. 2. Warszawa : Slawistyczny Ośrodek Wydawniczy, 175–192.

Marque-Pucheu C., 1999 : « L'inchoatif : marques formelles et lexicales et interprétation logique ». In : C. Vettet, éd. : *Cahiers Chronos 4 : La modalité sous tous les aspects*. Atlanta : Rodopi, 233–257.

Riegel M., Pellaï J.-Ch., Rioul R., 1994 : *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.

Sources des exemples

Alain-Fournier, 1971 : *Le Grand Meaulnes*. Paris : Fayard. (Meaulnes).

Bazin H., 1963 : *Chapeau bas*. Paris : Editions du Seuil. (Bazin).

Beauvoir S., 1954 : *Les Mandarins*. Paris : Gallimard. (Mandarins).

Beauvoir S., 1958 : *Mémoires d'une jeune fille rangée*. Paris : Gallimard. (Beauvoir).

Duras M., 1958 : *Moderato Cantabile*. Paris : Les Editions de Minuit. (Duras).

Kessel J., 1958 : *Le lion*. Paris : Gallimard. (Kessel).

Le Clézio J.M.G., 1980 : *Désert*. Paris : Gallimard. (Le Clézio).

Pagnol M., 1971 : *Jean de Florette*. Paris : Le Livre de Poche. (Pagnol).